

Le travail, un lieu d'identification où se développer !

Les immigrés arrivés en Suisse depuis quelque temps déjà ont l'opportunité de faire profiter de nombreuses PME de leurs compétences et de leur expérience. Aussi les employeurs jouent-ils un rôle important dans le processus d'intégration en favorisant chez leurs employés l'apprentissage de la langue, l'intégration dans la société et l'exploitation de leur potentiel.

Pourquoi devrais-je favoriser l'intégration de mes employés étrangers ?

- Les connaissances linguistiques facilitent la communication interne et réduisent les risques d'accident.
- Un employé bien intégré sera motivé et efficient dans son travail et s'absentera peu.
- L'encouragement de l'intégration réduit les risques de conflits et améliore l'ambiance au travail.
- Un employé encouragé dans son intégration sera plus loyal envers son entreprise.

Comment puis-je contribuer à l'intégration de mes employés ?

- En informant mes employés des offres du service de l'intégration le plus proche.
- En incitant mes employés à suivre des cours de langue ou d'intégration et à se faire conseiller.
- En cofinançant des cours et/ou en leur accordant le temps nécessaire pour les suivre.
- En favorisant les cours de formation à l'interne et des conditions propices à l'obtention d'un diplôme professionnel.
- En tirant profit de leurs expériences particulières et de leurs connaissances linguistiques.
- En les intégrant activement et en dissipant les préjugés à leur égard.

Que proposent les services spécialisés dans l'intégration ?

- Des cours et des consultations gratuites pour les employés et leur famille.
- Des conseils dans le choix ou l'organisation de cours (de langue) axés sur la pratique.
- Des conseils et un coaching au sujet des mesures d'intégration propres à l'entreprise.
- La médiation lors de conflits internes en lien avec les différences culturelles.

Les entreprises qui encouragent activement l'intégration font des expériences fructueuses depuis longtemps.

Indications et suggestions

www.dialogue-integration.ch

En partenariat avec

Services spécialisés dans l'intégration au niveau cantonal et communal

Canton de Berne · T 031 633 78 34
www.gef.be.ch/migration

Bienne · T 032 326 14 14
www.biel-bienne.ch/integration-f/

Canton de Fribourg · T 026 305 14 85
www.fr.ch/integration

Ville de Fribourg · T 026 351 71 06
ula.stotzer@ville-fr.ch

Canton de Genève · T 022 546 74 99
www.ge.ch/integration

Canton du Jura · T 032 420 56 94
www.jura.ch/bi

Canton de Neuchâtel · T 032 919 74 42
www.ne.ch/cosm

Canton de Vaud · T 021 316 40 16
www.vd.ch/integration

Lausanne · T 021 315 72 45
www.lausanne.ch/bli

Renens · T 021 632 77 95
www.renens.ch

Yverdon-les-Bains · T 024 423 69 44
www.yverdon-les-bains.ch

Canton du Valais · T 027 606 55 84
www.vs.ch/spm

En partenariat avec

Impressum · Editeur/rédaction
Union suisse des arts et métiers usam
Schwarztorstrasse 26 · 3001 Bern

sgv  **usam**

Dialogue intégration CTA
c/o Conférence des gouvernements cantonaux
Speichergasse 6 · CP 444, Berne 7
T 031 320 30 00 · F 031 320 30 20
info@dialogue-integration.ch · www.dialogue-integration.ch